

République française

Département de l'Hérault

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 13 juin 2014

Membres en exercice :

34

Présents : 18

Votants: 26

Pour: 26

Contre: 0

Abstentions: 0

Date de la convocation: 06/06/2014

L'an deux mille quatorze et le treize juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : Francis BOUTES, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Isabelle GIL, Martine GIL, Luc GUIRAUD, Francine MARTY, Kléber MESQUIDA, Jean-Christophe PETIT, Yves ROBIN, Alain SICILIANO, Robert SOUQUE

Représentés : Jean ARCAS par Jean-Pierre BERRAUD, Norbert ETIENNE par Martine GIL, Lionel GAYSSOT par Francis BOUTES, Martine OLMOS par Yves FRAISSE, Rémy PAILLES par Jean-Pierre BARTHES, Luc SALLES par Marie-Aline EDO, Robert TROPEANO par Kléber MESQUIDA, Bernard VIDAL par Gérard BARO

Excusés : Michaël ANDERS, Jean-Noël BADENAS, Jean-Luc FALIP, Gérard MARCOUIRE, Antoine MARTINEZ

Absents : Marylène FAIVRE, Gilbert LEPETITCORPS, Alain MOULY

2014_13_06_05

Objet: Composition des Commissions de pôles et des comités de pilotage

Désignation des membres des commissions de pôle

Considérant le Cadre Stratégique 2014-2020 sur le « Vivre Ensemble »

Considérant le schéma de gouvernance, présenté au rapport précédent,

il convient de désigner un Président de Commission de pôle et un Vice-président afin de permettre l'efficacité des dossiers et la continuité du service.

Le Pôle ressources et moyens a vocation à être traité différemment. Un élu référent pour les ressources humaines peut être désigné ce jour.

Monsieur le Président propose donc de procéder à la désignation de ces représentants.

Elu référent **Ressources Humaines** : Yves FRAISSE

Commission de Pôle Cohésion Sociale

Présidente de la commission **Cohésion sociale** : Isabelle GIL

Vice-président(e) de la commission **Cohésion sociale** : Gérard BARO

5 membres du Comité syndical :

- Norbert ETIENNE
- Luc SALLES
- Martine GIL
- Marie-Aline EDO
- Josian CABROL

Commission de Pôle Développement Economique

Présidente de la commission **Développement économique** : Antoine MARTINEZ

Vice-président(e) de la commission **Développement économique** : Jean ARCAS

5 membres du Comité syndical :

- Jean-Pierre BERRAUD
- Gérard MARCOUIRE
- Daniel GALTIER
- Luc GUIRAUD
- Luc SALLES



1- Désignation des Présidents des comités de pilotage

Instances rattachées au pôle de cohésion sociale :

Comité de pilotage	Président
Contrat Local de Santé	Gérard BARO
Télémédecine	Gérard BARO
Relais de Services Publics	Martine GIL
Programme d'Intérêt Général Habitat	Marie-Aline EDO
Façades	Marie-Aline EDO
Culture	Norbert ETIENNE

Conseil de Développement

Désignation des 2 élus référents au sein du conseil de développement :

- Luc GUIRAUD
- Yves ROBERT

Instances de développement économique :

Comité de pilotage	Président
Pôle d'excellence rurale Bio Orb	Antoine MARTINEZ
Opération Collective de modernisation	Antoine MARTINEZ
Economie d'entreprises	Antoine MARTINEZ
Pays d'Art et d'Histoire	Jean ARCAS
Opération Grand Site	Jean ARCAS
Schéma local de développement touristique	Jean ARCAS
Oenotourisme	Jean ARCAS

La composition des commissions de Pôle est donc la suivante :

- 5 représentants du Comité syndical,
- 14 membres pour les communautés de communes :
 - Avène-Bédarieux-Lamalou-Taussac-Le Bouquet d'Orb : 4
 - Canal-Lirou Saint-Chinianais : 3
 - Avant-Monts du Centre Hérault : 3
 - Pays Saint-Ponais : 1
 - Le Minervois : 1
 - Orb-Jaur : 1
 - Orb et Taurou : 1.
- 9 représentants du Conseil de Développement,
- Le Président du Comité syndical,
- Le Président du Conseil de développement.



Soit au total 30 membres.

Les conseils communautaires devront désigner les membres intéressés pour participer aux travaux des deux commissions selon la répartition ci-dessus.

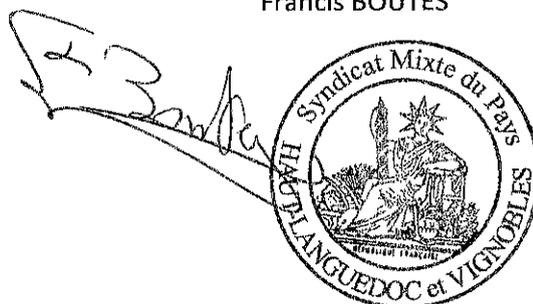
Le Conseil de développement procédera de la même façon lors de son Assemblée générale.

Les élus et les membres de la société civile composeront ainsi les deux commissions de pôles.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint Chinian, le 13 Juin 2014.

Le Président,
Francis BOUTES



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___